



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 14 SEPTEMBRE 2015
À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Ajournement de la séance pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :
 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et de préciser des dispositions normatives
 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'apporter des changements au secteur des Sentiers du Moulin
- 1.7 Reprise de la séance

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.3 Autorisation - Appropriation subvention TECQ 2014-2018
- 2.4 Autorisation de dépenses - Dépenses - Entente avec le secteur du lac Bleu

3. Direction générale

- 3.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal
- 3.2 Avis de motion - Règlement établissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le Règlement 02-449-05 ainsi que ses amendements
- 3.3 Engagement - Agente de documentation au Service du greffe



- 3.4 Autorisation de signature - Transaction et quittance - Municipalité de Lac-Beauport c. Cédrick Lelièvre N/dossier: 9709-15
- 3.5 Adoption - Exercice du droit de retrait de certaines fonctions et compétences de la MRC
- 3.6 Adoption - Calendrier des séances du conseil 2016
- 4. Travaux publics**
- 4.1 Autorisation - Installation des arrêts intersection chemin des Lacs et chemin du Bord-de-l'Eau
- 4.2 Autorisation de dépenses - Arpentage pour l'acquisition du chemin du Brûlé
- 4.3 Dépôt - Rapport sur le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 5.1 Engagement - Engagement moniteurs-sauveteurs
- 5.2 Engagement - Surveillant de plateaux / concierge (temps partiel)
- 5.3 Autorisation de signature - Protocole d'entente – Droit de passage au club nautique pour l'Association des coureurs en canot à glace de Québec inc.
- 6. Urbanisme et développement durable**
- 6.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-18 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés
- 6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-194-06 - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés
- 6.3 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et préciser les dispositions normatives
- 6.4 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'apporter des changements au secteur des Sentiers du Moulin
- 6.5 Dépôt - Démission au comité consultatif en environnement
- 7. Protection contre l'incendie**
- 7.1 Aucun
- 8. Permis et inspections**
- 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Dérogation mineure - 2015-20013 - 10, chemin de l'Ancêtre
- 8.3 Dérogation mineure - 2015-20019 - 78, chemin des Lacs
- 8.4 Dérogation mineure - 2015-20018 - 6, chemin de l'Étang
- 8.5 Autorisation - XMANRACE
- 8.6 Autorisation - Exposition de voitures - Centre de ski Le Relais
- 8.7 Autorisation - Autorisation d'installation d'enseignes directionnelles, temporaires
- 9. Varia**
- 9.1 Aucun



10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 03.

242-2015

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

243-2015

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 3 août 2015

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

12 août 2015 - Le Ministère des Transports nous confirme qu'ils sont prêts à nous accompagner dans notre projet de réaménagement du boulevard du Lac.

12 août 2015 - Le Ministère des Transports nous informe qu'ils nous accordent une subvention maximale de 27 738 \$ pour notre projet d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Amélioration du chemin de la Passerelle

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal deux demandes référendaires en relation avec l'adoption du second projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés soit :



21 juillet 2015 - M. Alain Thériault du 1, chemin de la Sucrierie demande de participation référendaire 37 signatures sur 12 requis.

21 juillet 2015 – Mme Danielle Deschênes du 9 chemin des Méandres demande de participation référendaire 22 signatures sur 12 requis.

En conséquence les membres du conseil doivent déclencher une procédure référendaire, adopter le règlement avec seulement les clauses non identifiées par les demandes référendaires ou retirer complètement le projet de règlement.

Information

Aucune

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 07, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Michel Noel demande si la Municipalité a une proposition à faire pour le réaménagement des fossés du chemin de l'Écorce.
RP : Madame la mairesse mentionne que le conseil est en accord pour payer 60 % sur le projet d'aqueduc et d'égout phase 1 si les résidents du chemin de l'Écorce paient 40 % du coût des travaux estimés à 100 000 \$.
- 2- M. Alain Thériault demande à quel endroit dans le règlement on permet les projets intégrés dans la zone HU-205.
RP : Madame la mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne que le règlement permet les normes d'implantation de projets intégrés dans toutes les zones résidentielles sauf la zone HU-270 qui a été spécifiquement retirée par l'ancienne administration en 2013 et qui est inscrite dans la grille des spécifications.
- 3- M. Jules Garneau demande qui a accepté les plans et devis du projet d'aqueduc et d'égout du secteur Mt-Cervin ?
R.P. : Madame la Mairesse donne la parole à Monsieur Even Mc Hugh qui mentionne que les plans ont été débutés par l'ancienne administration et qu'il a vu les plans seulement après la demande de CA au MDDEFP, réduisant les possibilités de modifier les plans sans contrainte de temps pour des travaux accélérés avant l'hiver 2015.
- 4- M. Jacques Plourde demande comment la Municipalité va payer la mise à jour des équipements du parc des Sentiers du Moulin.
RP : Madame la mairesse mentionne que la Municipalité a signé un bail emphytéotique cédant au Lasallien inc. la gestion et l'obligation de remettre à niveaux les équipements.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Monsieur Marc Bertrand qui mentionne que l'organisme Lasallien inc. est actuellement en recherche de subvention pour reconstruire le bâtiment d'accueil et les installations septiques d'ici le 31 décembre 2017.
- 5- M. Daniel Forest demande s'il est vrai qu'il y a un ajournement pour des projets de modification au zonage et que ces projets devraient être adoptés ce soir même.
RP : Madame la mairesse mentionne que oui.
RP : Madame la mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne que le conseil pourra toujours différer l'adoption s'il y avait des modifications à faire suite à la consultation.
- 6- M. André Morin demande s'il y avait des nouvelles du dossier des pompes du chemin des Méandres.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle attend le rapport de l'ingénieur avant de statuer.



- 7- M. Laurent Girondine demande si les propos de monsieur François-Bernard Saillant avaient pour but de souligner qu'il n'avait pas le choix de prendre la solution proposée.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller François-Bernard Saillant qui mentionne que non et s'excuse si ses propos ont été perçus tel quel.
- 8- M. Gilles Warren demande si le bail emphytéotique a été signé et à quelles conditions.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'il a été signé aujourd'hui même.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Marc Bertrand qui mentionne que les conditions et garanties sont de construire un nouveau bâtiment d'accueil de près d'un million de dollars et de mettre à niveau les systèmes d'installations septiques pour le 31 décembre 2017.

Fin de la période de questions à 20 h 04.

244-2015

1.6

Ajournement de la séance pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :

- **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et de préciser des dispositions normatives**
- **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'apporter des changements au secteur des Sentiers du Moulin**

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :

- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et de préciser des dispositions normatives
- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'apporter des changements au secteur des Sentiers du Moulin

Ajourner à 20 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

245-2015

1.7

Reprise de la séance

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 14 septembre 2015 au point 2.1 et de retirer de l'ordre du jour le point 6.4.

Reprise de la séance à 20 h 30.

Sont présents :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller
François-Bernard Saillant, conseiller
Sylvie Chartier, conseillère
Andy Groskaufmanis, conseiller
Even Mc Hugh, conseiller
Guy Gilbert, conseiller

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois d'août 2015 et les invite à le consulter.

246-2015

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'août 2015, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2015 totalisant une somme de 776 017,16 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

247-2015

2.3 Autorisation - Appropriation subvention TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE la Municipalité recevra une somme de 2 214 991 \$ du programme TECQ, de 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité désire approprier des montants pour l'année 2015;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité approprie les montants suivants du programme de subvention TECQ.

- | | |
|---|------------|
| 1. Réfection du chemin des Lacs (2015) : | 715 261 \$ |
| 2. Honoraires professionnels phases 2 à 4 - projet du mont Cervin : | 75 000 \$ |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

248-2015

2.4 Autorisation de dépenses - Dépenses - Entente avec le secteur du lac Bleu

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « dépenses d'entretien du secteur du Lac-Bleu » pour un montant maximum annuel de 3 000,00 \$ plus taxes sur présentation d'une résolution du Regroupement des propriétaires du Lac-Bleu.

Les sommes nécessaires devant être prises à la Réserve financière du Lac-Bleu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Initiales du maire

3830

Initiales du
secrétaire-trésorier

3.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal

Monsieur François-Bernard Saillant donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement numéro 608 concernant les séances du conseil municipal.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

3.2 Avis de motion - Règlement établissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le Règlement 02-449-05 ainsi que ses amendements

Monsieur François-Bernard Saillant donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement établissant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le Règlement 02-449-05 ainsi que ses amendements.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

249-2015

3.3 Engagement - Agente de documentation au Service du greffe

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 15 septembre 2015, madame Cathy Poirier à titre de « Agente de documentation au Service du greffe » à l'échelon 5 des conditions salariales.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

250-2015

3.4 Autorisation de signature - Transaction et quittance - Municipalité de Lac-Beauport c. Cédric Lelièvre N/dossier: 9709-15

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Transaction et quittance - Municipalité de Lac-Beauport c. Cédric Lelièvre N/dossier: 9709-15 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

251-2015

3.5 Adoption - Exercice du droit de retrait de certaines fonctions et compétences de la MRC

ATTENDU l'article 188 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec relativement au droit de retrait des municipalités;



- ATTENDU les articles 125 et 126.2 de la Loi sur les compétences municipales;
- ATTENDU les articles 9, 10, 11, 13.1 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales;
- ATTENDU la résolution 15-128-0 du conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier relative à l'abolition et la dissolution du Centre local de développement;
- ATTENDU QUE le développement touristique de la MRC de la Jacques-Cartier repose sur des produits locaux et non pas sur un pouvoir attractif d'envergure régionale à l'échelle de la MRC;
- TENANT COMPTE du Règlement de la MRC sur les règles de fonctionnement du comité administratif portant le numéro 7-1997 tel qu'amendé à deux reprises quant à sa composition;
- ATTENDU QUE dans sa forme actuelle à cinq membres, le comité administratif dispose de la double majorité du vote au conseil des maires et que ce conseil considère qu'il s'agit d'une délégation illégale des pouvoirs du conseil des maires;
- ATTENDU QU' une telle façon de gérer va à l'encontre de la vision stratégique de la MRC de 2002 toujours en vigueur;
- ATTENDU la section 5 de l'ordre du jour de la séance du conseil des maires de la MRC du 26 août 2015 relative au développement économique;
- ATTENDU l'absence de consultations des municipalités sur les sujets y abordés;
- ATTENDU l'absence d'orientations renouvelées en matière de développement économique;
- ATTENDU QUE la MRC souhaite créer une société de développement économique dirigée par un conseil d'administration dont les membres ont été recommandés de façon arbitraire et sans consultation préalable, sans structure et sans projet de règlements généraux;
- ATTENDU QUE la MRC souhaite aller de l'avant avec un projet d'entreprise de biomasse forestière financé en partie avec les quoteparts des municipalités de la MRC de même que les surplus du Fonds local d'investissement et du Fonds local de solidarité, lesquels seraient fusionnés dans un nouveau Fonds d'investissement dont la structure et le fonctionnement sont inconnus;
- ATTENDU QUE les sommes détenues dans le Fonds local d'investissement et le Fonds local de solidarité doivent servir à financer des projets de démarrage d'entreprises ainsi que des initiatives d'entrepreneuriat;
- TENANT COMPTE que la MRC a démontré qu'elle ne souhaite pas travailler à dégager des consensus en partenariat avec les municipalités;
- ATTENDU QUE la MRC a démontré qu'elle ne souhaite pas être à l'écoute des municipalités membres;
- ATTENDU QUE ce Conseil estime qu'une vision et des priorités différentes doivent être définies par les municipalités de la MRC;



ATTENDU QUE ce conseil multiplie les efforts de rationalisation des budgets municipaux année après année;

ATTENDU QUE la MRC ne cesse d'augmenter ses couts et quoteparts des municipalités année après année;

ATTENDU QUE le transport collectif est hautement déficitaire et que le service ne correspond pas aux attentes de ce conseil, ni aux principes de transport collectif régional à l'échelle métropolitaine;

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de vélo-route « La traversée de la Jacques-Cartier », ce conseil municipal a voté le 7 avril 2015 à l'unanimité la résolution 113-2015 autorisant une étude concernant le projet d'étude de concept architecturale du projet et que cette résolution reprend intégralement la proposition du préfet de la MRC faite à Lac-Beauport soit : une étude entièrement financée par des subventions avec un droit de retrait pour Lac-Beauport sans pénalité financière ni coût;

ATTENDU QUE la MRC a voté la résolution 15-073 le 15 avril 2015 qui va à l'encontre de la proposition que le préfet M. Robert Miller a faite à ce conseil et aux conditions d'acceptation du projet dans la résolution municipale 113-2015 autorisant l'étude;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

- 1) D'inclure le préambule à la présente pour qu'il en fasse partie intégrante;
- 2) D'exercer un droit de retrait immédiat quant aux décisions suivantes de la MRC :
 - De la création d'un Fonds d'investissement qui financera tout projet de biomasse forestière et toute activité qui y est reliée;
 - De la création et le financement d'une société de développement économique;
 - De tout mandat d'ingénierie et son financement pour tout projet de développement économique;
 - Du transfert des surplus du Fonds local d'investissement et du Fonds local de solidarité vers le nouveau Fonds d'investissement créé le 26 août 2015 par résolution du Conseil de la MRC de La Jacques-Cartier;
 - De la culture et toute activité qui y est reliée;
 - Du tourisme et toute activité qui y est reliée;
 - Du transport collectif et toute activité qui y est reliée en date du 31 décembre 2015 le temps nécessaire pour restructurer le service ;
 - De l'étude de concept d'aménagement concernant le projet de vélo-route «La traversée de la Jacques-Cartier» et ce conformément aux conditions de la résolution municipale 113-2015 qui l'autorisait;
 - Du projet de vélo-route «la traversée de la Jacques-Cartier» et de tout projet de vélo-route régional;
- 3) De déplorer le manque d'informations et de consultations préalables du préfet et du directeur général par intérim dans la préparation de ces importantes décisions;



- 4) De déplorer l'absence d'étude de marché et de projections financières appuyées par des comparables dans le projet de biomasse forestière présenté le 26 août 2015;
- 5) De retenir de tout paiement à venir à la MRC les sommes liés à ces décisions jusqu'au calcul de nouvelles quotes-parts ajustées par la MRC;
- 6) Que tout représentant de la municipalité de Lac-Beauport cesse de prendre part aux comités, délibérations et votes relatifs aux compétences dont Lac-Beauport s'est retiré conformément à l'article 10.1 du Code municipal;
- 7) De donner avis de motion, à la prochaine séance du conseil des maires, pour la présentation d'un projet de règlement visant à modifier le règlement de la MRC 7-1997 de manière à réduire le nombre de membres du comité administratif de la MRC à trois;
- 8) D'autoriser la mairesse, ou le maire suppléant, et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pour et au nom de la Municipalité afin de donner suite à la présente;
- 9) QU'une copie de la résolution soit signifiée à la MRC sans délai.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
4 VOTES / 3 VOTES**

252-2015

3.6 Adoption - Calendrier des séances du conseil 2016

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi, le conseil municipal doit établir un calendrier de ses séances avant le début de chaque année;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le calendrier des séances du conseil pour l'année 2016 comme suit :

Lundi 11 janvier 2016, lundi 1^{er} février 2016, lundi 7 mars 2016, lundi 4 avril 2016, lundi 2 mai 2016, lundi 6 juin 2016, lundi 4 juillet 2016, lundi 29 août 2016, lundi 12 septembre 2016, lundi 3 octobre 2016, lundi 7 novembre 2016, et lundi 5 décembre 2016.

Qu'une séance sera consacrée exclusivement aux prévisions budgétaires des exercices financiers 2017 soit tenue le lundi 12 décembre 2016 au lieu habituel des séances du conseil.

Que toutes les séances régulières se tiendront dans la salle Kimberly-Lamarre du chalet des loisirs Desjardins à 19 h, conformément au Règlement no 608 concernant les séances du conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

253-2015

4.1 Autorisation - Installation des arrêts intersection chemin des Lacs et chemin du Bord-de-l'Eau

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport effectue des travaux de réfection du chemin des Lacs, celle-ci profite de ces travaux pour mettre en places des panneaux d'arrêt à l'intersection des chemins des Lacs et du Bord-de-l'Eau;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand



ET RÉSOLU :

De mandater le Service des travaux publics pour mettre en place un arrêt obligatoire à toutes les directions de l'intersection du chemin des Lacs et du Bord-de-l'Eau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

254-2015

4.2 Autorisation de dépenses - Arpentage pour l'acquisition du chemin du Brûlé

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « arpentage pour l'acquisition du chemin du Brûlé » pour un montant maximum de 1 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 635.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

255-2015

4.3 Adoption - Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées 2015

ATTENDU le dépôt par la firme CIMA + du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de Lac-Beauport daté du 21 août 2015 ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'adopter le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées 2015 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

256-2015

5.1 Engagement - Engagement moniteurs-sauveteurs

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 14 septembre 2015, Frédérique Cloutier à titre de « moniteurs-sauveteurs » temporaire à l'échelon 1 et Coralie Girard à titre de « moniteur-sauveteur » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 14 septembre 2016. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



257-2015

5.2 Engagement - Surveillant de plateaux / concierge (temps partiel)

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 14 septembre 2015, Johanne Coulombe à titre de « Surveillant de plateaux / concierge (temps partiel) » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 14 septembre 2016. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

258-2015

5.3 Autorisation de signature - Protocole d'entente – Droit de passage au club nautique pour l'Association des coureurs en canot à glace de Québec inc.

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par : Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Protocole d'entente – Droit d'accès au club nautique pour l'Association des coureurs en canot à glace de Québec inc. » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

259-2015

6.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-18 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés

ATTENDU QUE tous les articles qui ont fait l'objet d'une demande référendaire ont été retirés conformément à la loi;

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-18 Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



260-2015

6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-194-06 - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-194-06 Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

261-2015

6.3 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et préciser les dispositions normatives

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de modifier les usages dans certaines zones et préciser les dispositions normatives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Point retiré de l'ordre du jour

6.4 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'apporter des changements au secteur des Sentiers du Moulin

6.5 Dépôt - Démission au comité consultatif en environnement

Le président du comité consultatif d'environnement (CCE) M. Alain Fournier dépose aux membres du conseil les lettres de démission de Mme Nicole Gendron, membre depuis 2004 et secrétaire dudit comité depuis 2006 et de M. Serge Bédard membre depuis 2010 au sein de ce comité et invite le conseil municipal à nommer des remplaçants pour combler ces postes d'ici la fin de l'année 2015.



Mme la conseillère Sylvie Chartier dénonce son intérêt dans le dossier du 67, chemin du Grand-Duc étant propriétaire de l'immeuble. Elle s'abstient de délibérer et de voter.

262-2015

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2015-20030	PIIA, Construction d'une rue RCI 5.1.7, Construction d'une rue desservie par un réseau d'égout pluvial ouvert RCI 5.1.8 Groupe BMV - Monsieur Sébastien Boucher Lots 4 365 210, 5 454 212	Reporté
2015-20023	PIIA – Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée – Logement d'appoint – Madame Nancy Fortin – 194, Chemin du Moulin Lot 3 320 196	Accepté
2015-20015	PIIA – Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée – Logement d'appoint – Monsieur Stéphane Bradette – 42, Chemin du Bassin Lot 1 496 821	Accepté
2015-20022	PIIA – Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée – Logement d'appoint – Madame Marie-Soleil Dupont – 68, Chemin des Lacs Lot 1 496 868	Accepté
2015-20025	PIIA – Construction d'une résidence à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection -Diminution de la norme d'éloignement par rapport à la ligne des hautes eaux pour un bâtiment principal — Monsieur Olivier Bourgeois – 20, Chemin du Godendard Lot 1 821 439	Accepté
2015-20026	PIIA – Construction d'une aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur en forte pente et des bandes de protection RCI 5.1.3 — Madame Sylvie Chartier – 67, Chemin du Grand-Duc Lot 5 085 410	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.



Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Sylvie Chartier informe l'assemblée que la dérogation mineure no 2015-20024 concernant le chemin des Îlots - Phase 2 est remise au 2 novembre 2015 à 19 h à la salle du conseil et invite les gens qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation de se présenter au conseil municipal à cette date.

263-2015

8.2 Dérogation mineure - 2015-20013 - 10, chemin de l'Ancêtre

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 10, chemin de l'Ancêtre portant le numéro de lot 1 497 061 a adressé une demande de dérogation 2015-20013;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2015-20013 afin de permettre uniquement la construction d'un garage détaché implanté partiellement devant la façade de la résidence, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage numéro 09-207, article 53, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Denis Vaillancourt a.g, en date du 22 juin 2015, portant le numéro 11928 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

264-2015

8.3 Dérogation mineure - 2015-20019 - 78, chemin des Lacs

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 78, chemin des Lacs, portant le numéro de lot 1 496 869 a adressé une demande de dérogation 2015-20019;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;



IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2015-20019 afin de permettre uniquement la localisation du garage existant construit à 2,78 mètres de la marge de recul latérale, contrairement à 3,0 mètres, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Bertrand Bussière a.g, en date du 19 juin 2014, portant le numéro 2602 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

265-2015

8.4 Dérogation mineure - 2015-20018 - 6, chemin de l'Étang

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 6, chemin de l'Étang, portant le numéro de lot 1 821 085 a adressé une demande de dérogation 2015-20018;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2015-20018 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal construit avec une marge de recul avant de 7,16 mètres au lieu de 7,62 mètres et une marge de recul latérale de 4,35 mètres au lieu de 6,1 mètres, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Pierre Clavet a.g, en date du 2 juillet 2015, portant le numéro 8354 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

266-2015

8.5 Autorisation - XMANRACE

ATTENDU QUE les Productions XMAN ont fait une demande d'usage conditionnel pour la tenue de l'événement XMAN RACE;

ATTENDU QUE le comité consultatif a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;



IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2015-00661.

Que le conseil verse une subvention discrétionnaire de 1 000 \$ au club de ski de fond Swix-Fischer du Moulin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

267-2015

8.6 Autorisation - Exposition de voitures - Centre de ski Le Relais

ATTENDU QUE le Centre de ski Le Relais, représenté par monsieur Marc Bourassa a fait une demande d'un usage conditionnel, pour la tenue d'une activité d'exposition de véhicules sur le stationnement du centre de ski;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2015-00652.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

268-2015

8.7 Autorisation - Autorisation d'installation d'enseignes directionnelles, temporaires

ATTENDU QUE l'article 187 du règlement de zonage permet l'installation d'enseignes directionnelles sur approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE les enseignes, telles que proposées, n'indiquent pas le développement;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De refuser l'installation de ces enseignes directionnelles, tel que proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 22 h 35, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

1- M. Marc Baheux demande de faire le suivi de l'état de la situation du projet d'aqueduc et d'égout du secteur mont Cervin phases 2 à 4.

RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que la Municipalité aura les plans au mois de novembre 2015 pour présentation.



- 2- Mme Alice Dignard demande que les avis publics soient affichés sur le site Internet de la municipalité en plus des avis officiels.
RP : Madame la mairesse mentionne que c'est une suggestion.
- 3- Mme Alice Dignard demande quelles mesures la Municipalité a prises pour le lavage des canots des coureurs du fleuve dans le protocole d'entente.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne que le lavage est prévu au protocole d'entente.
- 4- M. André Nadeau demande si le chemin des Mélèzes va augmenter à 50 km/heure suite à l'adoption du règlement sur les vitesses.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller François-Bernard Saillant qui mentionne que le 30 km/heure n'était que suggestif et non légal donc la limite de vitesse du chemin des Mélèzes était déjà à 50 km/heure.

Fin de la période de questions à 23 h.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 23 h.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Août 2015

LISTE DES DÉBOURSÉS AOÛT 2015 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
MINISTRE DES FINANCES	2015-08-20	22760	993.00 \$
REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES	2015-08-25	22762	640.00 \$
CANAC-MARQUIS PHILIPPE	2015-08-27	22764	1 000.00 \$
VILLENEUVE MARIE-ANDREE	2015-08-31	22765	2 009.03 \$
9292-4547 QUEBEC INC. (GAZONNIER DU CAP)	2015-08-31	22766	2 851.38 \$
ADRENALINE SPORT	2015-08-31	22767	105.73 \$
AIR LIQUIDE CANADA	2015-08-31	22768	465.32 \$
AREO-FEU LTEE	2015-08-31	22770	854.95 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2015-08-31	22771	7 631.65 \$
ATELIER MULTI-NUMERIQUE	2015-08-31	22772	311.88 \$
AVENSYS SOLUTIONS	2015-08-31	22773	666.21 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2015-08-31	22774	11 147.79 \$
BELL CANADA	2015-08-31	22775	689.85 \$
BETON SUR MESURE INC.	2015-08-31	22776	415.06 \$
BOULANGERIE DU LAC	2015-08-31	22777	52.31 \$
BOULANGER DENIS, COTÉ CHRISTINE	2015-08-31	22778	1 100.00 \$
BUANDERIE VICTORIA	2015-08-31	22779	42.54 \$
BUDGETCAR INC.	2015-08-31	22780	3 326.82 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2015-08-31	22782	1 323.31 \$
CARON ET GUAY	2015-08-31	22783	1 511.68 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2015-08-31	22784	398.35 \$
C.C.A.P.	2015-08-31	22785	498.54 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2015-08-31	22786	407.03 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT (CGER)	2015-08-31	22787	287.44 \$
CIMA	2015-08-31	22788	50 083.12 \$
CONSTRUCTION & RENOVATION DALLAS INC.	2015-08-31	22789	74 564.16 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2015-08-31	22790	206.10 \$
CORPORATE EXPRESS (358386)	2015-08-31	22791	278.25 \$
COTE FLEURY INC.	2015-08-31	22792	706.84 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE	2015-08-31	22793	100.00 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	2015-08-31	22794	741.53 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2015-08-31	22795	10 643.83 \$
DECAM	2015-08-31	22796	2 235.11 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2015-08-31	22797	4 076.86 \$
DIABOLO DESIGN ET TECHNOLOGIES	2015-08-31	22798	448.41 \$
DICOM EXPRESS	2015-08-31	22799	34.63 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	2015-08-31	22800	823.80 \$
DROLET RESSORTS INC.	2015-08-31	22801	821.85 \$
DUGAS PATRICK, HAMEL YVETTE	2015-08-31	22802	1 000.00 \$
EDITIONS YVON BLAIS	2015-08-31	22803	35.12 \$
EMCO CORPORATION	2015-08-31	22804	101.18 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2015-08-31	22805	517.93 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2015-08-31	22806	11 834.82 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2015-08-31	22807	287.44 \$
ENTRETIEN ALAIN MOREAU	2015-08-31	22808	1 428.66 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2015-08-31	22809	2 608.78 \$
EQUIPEMENTS SIGMA INC.	2015-08-31	22810	126.70 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2015-08-31	22811	56.00 \$
FOURNIER, ROBERT	2015-08-31	22812	241.45 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	2015-08-31	22813	45 668.07 \$
GAGNON DENIS	2015-08-31	22814	1 000.00 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	2015-08-31	22815	1 171.41 \$
GARAGE RENE BERTRAND INC.	2015-08-31	22816	149.47 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2015-08-31	22817	55 443.47 \$
GESTOCK	2015-08-31	22818	26.35 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
GIVESCO INC.	2015-08-31	22819	216.39 \$
GRH ENTRETIEN INC.	2015-08-31	22820	3 775.86 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2015-08-31	22821	236.67 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2015-08-31	22822	906.50 \$
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	2015-08-31	22823	2 197.42 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	2015-08-31	22824	55.82 \$
ILTIS JÉROME	2015-08-31	22826	239.72 \$
INDUSTRIES LAM-E	2015-08-31	22827	133.31 \$
JOLIN, MARTIN	2015-08-31	22828	5 669.71 \$
LABRECQUE RICHARD	2015-08-31	22829	106.92 \$
LAJOIE & COTÉ INC.	2015-08-31	22830	86.23 \$
LECLERC LINE	2015-08-31	22831	22.70 \$
LEFEBVRE EMILIE	2015-08-31	22832	125.00 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2015-08-31	22833	603.25 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2015-08-31	22834	161.43 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2015-08-31	22835	354.65 \$
LINDE CANADA LTÉE M2193	2015-08-31	22836	27.36 \$
LITHOCHIC	2015-08-31	22837	4 024.12 \$
LOBLAW (A/R) #36760 (PRESTO)	2015-08-31	22838	530.69 \$
LUMEN INC.	2015-08-31	22839	30.50 \$
MAISON CHRYSLER CHARLESBOURG	2015-08-31	22840	611.57 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2015-08-31	22841	233.75 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2015-08-31	22842	1 294.62 \$
MCKAY, BRUCE	2015-08-31	22843	55.81 \$
MECANO RICHARD INC.	2015-08-31	22844	1 340.35 \$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	2015-08-31	22845	386.32 \$
MOISAN INC.	2015-08-31	22846	713.44 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2015-08-31	22847	33 829.69 \$
MULTI-PIERRES INC.	2015-08-31	22848	611.82 \$
NADEAU HUGUES	2015-08-31	22849	1 000.00 \$
NEBS BUISNESS PRODUCTS LTD	2015-08-31	22850	1 206.07 \$
PERMACON QUEBEC	2015-08-31	22852	170.90 \$
PETIT DENIS	2015-08-31	22853	1 820.00 \$
PLONGEE CAPITALE OCEAN FABRIK	2015-08-31	22854	140.55 \$
AUTOPNEU R.Q.M. INC.	2015-08-31	22855	2 069.29 \$
PREMIER TECH AQUA	2015-08-31	22856	409.60 \$
PROD. INDUSTRIELS J.-P. COTE INC	2015-08-31	22857	475.59 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2015-08-31	22858	165.09 \$
PUBLICATIONS DU QUEBEC (LES)	2015-08-31	22859	23.90 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2015-08-31	22861	14 675.89 \$
REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES	2015-08-31	22862	2 874.38 \$
RICHER BOULET INC.	2015-08-31	22863	1 126.08 \$
RICHARD ANNE	2015-08-31	22864	50.00 \$
CPA LE SAISONNIER	2015-08-31	22865	3 312.00 \$
SANI ORLEANS	2015-08-31	22866	9 584.46 \$
SCIAGE & FORAGE QC (1984) INC.	2015-08-31	22867	374.27 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2015-08-31	22868	5 259.40 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	2015-08-31	22869	91.98 \$
SERRURIERS P. AUBUT	2015-08-31	22870	224.91 \$
SERVICES MATREC INC.	2015-08-31	22871	578.97 \$
SGPP (QUEBEC) INC	2015-08-31	22872	97.67 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2015-08-31	22873	483.37 \$
SOCIETE ASS. AUTOMOBILE QC	2015-08-31	22874	13.75 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2015-08-31	22876	1 213.50 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2015-08-31	22877	402.41 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2015-08-31	22878	190.16 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2015-08-31	22879	450.19 \$
SPME	2015-08-31	22880	87.44 \$
STEIN MONAST	2015-08-31	22881	2 206.09 \$
STELEM	2015-08-31	22882	1 722.61 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2015-08-31	22883	1 092.26 \$

Initiales du maire

3844

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
SUSPENSION ILLIMITEE	2015-08-31	22884	212.70 \$
TRAFIC CONTROLE F.M. INC.	2015-08-31	22885	4 123.21 \$
TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY	2015-08-31	22886	2 842.13 \$
TURCOTTE (1989) INC.	2015-08-31	22887	11 904.51 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2015-08-31	22888	32.82 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2015-08-31	22889	7 337.19 \$
UVTECH SYSTEMS	2015-08-31	22890	4 547.26 \$
VOLTEC	2015-08-31	22891	1 595.05 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2015-08-31	22892	13 722.66 \$
WSP CANADA INC. (GENIVAR)	2015-08-31	22893	7 439.77 \$
BELL CANADA	2015-08-05	1690	49.89 \$
BELL CANADA	2015-08-05	1691	65.54 \$
BELL CANADA	2015-08-05	1692	134.82 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2015-08-05	1693	2 125.89 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-05	1694	1 795.41 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-05	1695	2 908.58 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-05	1696	106.73 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-05	1697	118.23 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-05	1698	2 268.59 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-05	1699	339.80 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-05	1700	1 294.32 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE	2015-08-05	1701	46 817.12 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2015-08-05	1702	7 252.39 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2015-08-05	1703	7 170.35 \$
VILLE DE QUEBEC	2015-08-05	1704	3 985.80 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2015-08-06	1705	423.15 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2015-08-06	1707	7.13 \$
PITNEY BOWES	2015-08-07	1708	4 189.21 \$
BELL CANADA	2015-08-24	1709	583.23 \$
BELL CANADA	2015-08-24	1710	149.68 \$
BELL CANADA	2015-08-24	1711	1 155.14 \$
BELL CANADA	2015-08-24	1712	79.28 \$
BELL CANADA	2015-08-24	1713	65.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-24	1714	2 070.14 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-25	1715	260.40 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.	2015-08-31	22769	218 015.60 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-08-31	22825	20.41 \$
OPTI-MAX INC.	2015-08-31	22851	64.20 \$
SOCIETE CANADIENNE DES PO	2015-08-31	22875	377.68 \$
	GRAND TOTAL		776 017.16 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Août 2015

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
AOÛT 2015							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103667	30-08-15	PETR10	3333.81	Jobin Catherine		ESSENCE MENSUELLE	02 32300 631
ADM-103700	01-08-15	BELL20	1229.01	Jobin Catherine		CELLULAIRE	02 11000 339
ADM-103771	03-08-15	CORP25	162.85	Savoie Linda		CARTOUCHE LINDA - HEWCF 280A	02 19000 670
ADM-103772	06-08-15	SPEC05	152.60	Blais Jean		COMMANDE PAPETERIE	02 19000 670
ADM-103773	07-08-15	NEBS05	1206.07	Leclerc Line		chèques & enveloppe fournisseurs (2M)	02 19000 670
ADM-103774	11-08-15	LANG80	3449.25	Labrecque Richard	201-2015	Acquisition lots 2 136 187, 1 820 631, 1 820 632	02 12000 412
ADM-103775	11-08-15	LANG80	5748.75	Labrecque Richard	207-2015	Rédaction bail emphytéotique cession parc SDM à Centre plein air Lasallien inc.	02 12000 412
ADM-103776	11-08-15	DECA05	1177.34	Blais Jean		Anti-virus renouvellement	02 13200 414
ADM-103777	12-08-15	MICR15	4334.56	Blais Jean		VM ware soutien - renouvellement 3 ans	02 13200 414
ADM-103778	20-08-15	SPEC05	126.47	Blackburn Mathieu		Calculatrice scientifique (Pour Mathieu Blackburn)	02 19000 670
ADM-103779	24-08-15	ROYC50	229.95	Labrecque Richard		Article 500 mots - Processus infrastructure mont Cervin	02 19100 349
ADM-103780	24-08-15	ROYC50	114.98	Labrecque Richard		Article 250 mots - Mot mairesse site Web	02 19100 349
ADM-103781	24-08-15	ROYC50	574.88	Labrecque Richard		Coordination journal La Chronique - Septembre 2015	02 19100 349
ADM-103782	25-08-15	LANG80	977.29	Labrecque Richard		Droit de retrait - MRC Vélo	02 12000 412
ADM-103783	25-08-15	ROYC50	574.88	Labrecque Richard		Article athlètes jeux panaméricains 2015	02 19100 349
ADM-103784	26-08-15	OPTI60	367.92	Labrecque Richard		Formation site Internet - A. Laplante	02 13200 335
ADM-103785	27-08-15	SOCI15	972.23	Fortin Richard		ENVELOPPES PRÉPAYÉES CERTIFIÉES	02 19000 321
ADM-103786	28-08-15	LAFO60	239.73	Labrecque Richard		Formation-Nouveau code proc. civile-J.Iltis	02 14000 454
ADM-103787	28-08-15	OPTI60	919.80	Labrecque Richard		Banque d'heures - Serv. consultation-Site Internet	02 13200 335
ADM-103788	31-08-15	CIMA05	977.29	Labrecque Richard		Devis - Borne sèche et réservoir	02 22000 421
ADM-103789	31-08-15		139.62	Descoteaux Cyndia		Papeterie	02 19000 670
ENV-470855	12-08-15	CENT08	261.18	Hubert Karine		reparation de 2 weed eater (coupe herbe)	02 47000 640
ENV-470856	12-08-15	GARA05	179.36	Hubert Karine		Réparation Élantra nettoyage freins	02 47400 525
ENV-470857	24-08-15	GAUD10	293.64	Hubert Karine	246-2014	Roll-Off Le Relais	02 45110 446
ENV-470858	24-08-15	CANA05	28.74	Bouchard Roger		batteries pour caméra de Roger	02 47400 640
REC-705216	06-08-15	GRHE50	103.48	Giguère Frédéric		Rangement de chaises	02 70124 499
REC-705217	06-08-15	GARA05	86.23	Lefebvre Michel		Changement d'huile camion Dominic	02 70140 525
REC-705218	11-08-15	CANA05	20.00	Lefebvre Michel		Poignée de porte	02 70140 639
REC-705219	18-08-15	INDU10	201.21	Lefebvre Michel		Masque de protection piscine	02 70140 640
REC-705221	19-08-15	SAIS05	5000.00	Lefebvre Michel		Programme d'accompagnement en loisir pour pers. handicapée	02 70155 142

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-705222	19-08-15	ENTR56	287.44	Morneau Mélanie		Balayage rue pour 24h du lac	02 32405 521
REC-705223	24-08-15	CENT08	57.49	Lefebvre Michel		Location de tuyau pour vider piscine	02 70140 640
REC-705224	24-08-15	CANA05	80.48	Lefebvre Michel		Produits pour nettoyer piscine	02 70140 640
REC-705225	26-08-15	IMPR75	546.78	Morneau Mélanie		Impression feuillet Journée de la Culture	02 70206 447
REC-705226	26-08-15	COPI05	45.99	Morneau Mélanie		Autocollants pour corrections de date	02 70200 340
REC-705227	27-08-15	CCAP05	151.66	Lefebvre Michel		Internet/téléphonie bur. M-P sept-oct 2015	02 70140 331
REC-705228	31-08-15	CANA05	86.23	Lefebvre Michel		Fil électrique et prise électrique	02 70140 640
REC-705229	31-08-15	SOLU15	34.49	Giguère Frédéric		Fitting piscine	02 70140 640
REC-705230	31-08-15	REUV07	74.73	Morneau Mélanie	044-2015	Revue	23 08114 725
REC-705231	31-08-15	ASS55	34.49	Morneau Mélanie		Abonnement annuel	02 70230 494
REC-705232	31-08-15	GROU18	241.45	Morneau Mélanie		Sac de lestage vide	02 70205 699
SEC-201841	04-08-15	SOCI05	13.75	Merlin Michel		ACCÈS A L'INFORMATION: LISTE DE PERMIS DE CONDUIRE	02 22000 951
SEC-201842	17-08-15	CTMQ05	403.00	Merlin Michel		réparation site d'antenne	02 22302 526
SEC-201843	17-08-15	CTMQ05	9437.15	Merlin Michel	233-2015	Achats de 8 radios	23 03015 725
SEC-201844	18-08-15	LIND05	27.36	Merlin Michel		Produits d'entretien	02 22000 640
SEC-201845	26-08-15	CAMI05	4139.10	Couture Nicolas		Auto éject / Valves	02 22201 525
SEC-201846	26-08-15	MECA05	236.85	Merlin Michel		Réparation 451	02 22201 525
SEC-201847	26-08-15	CTMQ05	400.00	Merlin Michel		RÉPARATION TRANSMISSION (antenne)	02 22302 526
SEC-201848	26-08-15	SCIE01	400.00	Couture Nicolas		REPARATION POMPE FEU DE FORET	02 22302 526
SEC-201849	26-08-15	MART05	233.75	Couture Nicolas		VETEMENTS BRUCE MCKAY	02 22401 650
SEC-201850	26-08-15	PLON05	70.13	Couture Nicolas		INSPECTION + REMPLISSAGE BOUTEILLES	02 22302 526
SEC-201851	26-08-15	PLON05	20.98	Couture Nicolas		RÉPARATION + REMPLISSAGE BOUTEILLES	02 22302 526
SEC-201852	26-08-15	CTMQ05	63.24	Couture Nicolas		PROGRAMMATION PAGETTE ÉRIC PAGEAU	02 22302 526
URB-600253	14-08-15	CENT32	68.99	Fortin Richard		Changement d'huile+Réparation pneu Ford Focus - Autopro Gilco	02 61000 525
URB-600254	31-08-15	GROU06	719.74	Lette Priscille		Feuille de minute+Cartable adéquat(Priscille pour CCU)	02 19000 670
VOI-311223	03-08-15	HEWI10	239.57	Gélinas Éric		Changement d'huile et filtre à air	02 32301 525
VOI-311224	03-08-15	CANA05	109.23	Blackburn Mathieu	169-2014	piquets d'arpentage	23 04115 721
VOI-311225	04-08-15	WOLS05	1207.24	Blackburn Mathieu	205-2015	4 ponceaux de 15 pouces ch. des Cascades	23 04115 721
VOI-311226	04-08-15	ASPH50	919.80	Baillargeon Maxim		Réparation de regard d'égout	02 41500 521
VOI-311227	04-08-15	MAXX05	1294.62	Giroux Nancy		Analyse d'eaux usées et eaux potable	02 41510 522
VOI-311228	04-08-15	HEWI10	172.46	Giroux Nancy		Graisse pour pelle sur roues	02 32313 525
VOI-311229	04-08-15	EQUI30	126.70	Giroux Nancy		Graisse pépîne	02 32301 525
VOI-311230	05-08-15	JOLI05	2299.50	Baillargeon Maxim	205-2015	Transport pour chemin des Cascades	23 04115 721
VOI-311231	05-08-15	CENT08	139.95	Baillargeon Maxim		pièces pour réparation scie pavage	02 32001 526

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-311232	05-08-15	ENTR45	6189.53	Baillargeon Maxim	205-2015	Disposition de matériel (Cascades)	23 04115 721
VOI-311233	05-08-15	LEQL05	5172.73	Gélinas Éric	229-2015	Carottage du béton du barrage lac-Morin	23 04415 721
VOI-311234	10-08-15	GARA05	172.46	Blackburn Mathieu		Changement d'huile, vérification bruit	02 32322 525
VOI-311235	10-08-15	PROD10	719.51	Giroux Nancy		1000 litre chlore pour 3 bâtiments	02 41300 635
VOI-311236	10-08-15	CANA05	14.36	Pépin Patrick		matériaux réparation fenêtre mairie	02 19300 522
VOI-311237	10-08-15	RICH15	172.46	Baillargeon Maxim	205-2015	15 rouleaux de tourbe ch. des Cascades	23 04115 721
VOI-311238	10-08-15	JOLI05	2299.50	Baillargeon Maxim	205-2015	Location de camion pour ch. des Cascades	23 04115 721
VOI-311239	10-08-15	WOLS05	402.41	Giroux Nancy		4 entrées d'eau ch. des Fougerolles	02 41300 521
VOI-311240	10-08-15	SERV30	344.93	Baillargeon Maxim	173-2014	Disposition rebus de construction	23 05014 722
VOI-311241	10-08-15	OPTI05	71.37	Giroux Nancy		Caisse de papier brun	02 32200 640
VOI-311242	10-08-15	EMCO05	74.73	Giroux Nancy		entrée de service	02 41300 521
VOI-311243	10-08-15	OPTI05	64.20	Giroux Nancy		Papier mouchoir pour l'aqueduc	02 41300 640
VOI-311244	10-08-15	PNEU10	143.72	Baillargeon Maxim		Réparation crevaison pelle sur roues	02 32313 525
VOI-311245	10-08-15		1839.60	Giroux Nancy		Pose de 4 entrées de service ch. des Fougerolles	02 41300 641
VOI-311246	12-08-15	ENTR23	172.46	Baillargeon Maxim		Disposition de rebus de béton	02 45123 446
VOI-311247	12-08-15	CANA05	74.62	Giroux Nancy		Peinture pour chalet des loisirs	02 70124 522
VOI-311248	12-08-15	SERI02	91.98	Blackburn Mathieu		Autocollant pour date travaux	02 35501 649
VOI-311250	12-08-15	SANI25	1724.63	Blackburn Mathieu	070-2015	Netoyage de vannes de rues +drain club nautique	02 41300 521
VOI-311251	12-08-15	SGPP30	229.95	Baillargeon Maxim		Changer tuyau de pompe à carburant	02 32001 526
VOI-311252	13-08-15	CARR30	57.49	Baillargeon Maxim		Achat poussière de pierre réparation bordure Sylva	02 32401 521
VOI-311253	13-08-15	EQUI30	459.90	Baillargeon Maxim		Réparation pépîne tuyau hydraulique	02 32301 525
VOI-311254	13-08-15	HYDR05	55.82	Baillargeon Maxim		Bouchon Hose pour la pépîne	02 32301 525
VOI-311255	13-08-15	BETO30	287.44	Baillargeon Maxim		Réparation de bordure chemin des Ramures.	02 32401 521
VOI-311256	13-08-15	MECA05	459.90	Baillargeon Maxim		Changement de batterie 10 roues	02 32304 525
VOI-311257	13-08-15	INDU10	133.37	Giroux Nancy		Habit de signaleur	02 32200 650
VOI-311258	17-08-15	ASPH50	1724.63	Baillargeon Maxim		Réparation de pavage chemin de l'Écuyer	02 32401 521
VOI-311260	17-08-15	JOLI05	1632.88	Baillargeon Maxim		Location de camion réparation ponceau ch. des Ombres	02 32401 521
VOI-311261	17-08-15	CONS40	862.31	Baillargeon Maxim		Location camion pour réparation bris aqueduc ch. Erminette	02 41300 521
VOI-311262	17-08-15	WOLS05	862.31	Baillargeon Maxim	206-2015	Réduit de conduite (Préper) ponceau Tour-du-Lac	23 04215 721
VOI-311263	17-08-15	ENTR45	1149.75	Blackburn Mathieu		Livraison 3 voyages CG-14	02 41300 521
VOI-311264	17-08-15	WOLS05	835.47	Giroux Nancy		3 cloches de vanne de rue, bouchons, tête anti-charrie	02 41300 521
VOI-311265	17-08-15		1100.00	Giroux Nancy		Réparation de 3 vannes de rue	02 41300 521
VOI-311266	17-08-15	UNIO05	32.82	Gélinas Éric		Frais de service regroupement d'achat 1 avril au 30 juin 2015	02 32300 631
VOI-311267	17-08-15	ALIM05	402.41	Gélinas Éric		Diner hot dog 2015	02 16000 610

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-311268	18-08-15	ENTR23	229.95	Baillargeon Maxim		Terre à gazon, ponceau chemin des Ombres	02 32401 521
VOI-311269	18-08-15	CARR30	229.95	Baillargeon Maxim		2 tonnes de poussière de pierre	02 70150 522
VOI-311270	19-08-15	WOLS05	316.18	Giroux Nancy		Sellette de réparation aqueduc	02 41300 641
VOI-311271	19-08-15	ASPH50	1149.75	Baillargeon Maxim		pavage réparation bris aqueduc Erminette	02 41300 521
VOI-311272	19-08-15	GIVE50	500.00	Giroux Nancy		Époxy et mèche à béton	02 35501 649
VOI-311273	19-08-15	WOLS05	80.48	Gagné François		Réducteur de pression pour le centre comm.	02 70122 522
VOI-311274	19-08-15	LAJO10	57.49	Gagné François		Rallonge d'entrée d'eau	02 41300 641
VOI-311275	20-08-15	LUBR05	50.00	Hamel, Dominic		5 gallons de shampoing à moteur	02 32200 640
VOI-311276	20-08-15	MULT10	459.90	Baillargeon Maxim		Pierre à muret	02 32401 521
VOI-311277	20-08-15	CANA05	6.62	O'Brien Shawn		Crochet pour planche dorsale club nautique	02 70144 640
VOI-311278	20-08-15	PLAD05	459.90	Giroux Nancy		Installation pompe station 3	02 41500 521
VOI-311279	20-08-15	RICH15	201.21	Baillargeon Maxim		Réparation bris ch. Erminette	02 32401 521
VOI-311280	20-08-15	ENTR23	459.90	Baillargeon Maxim		Disposition de matériel	02 45123 446
VOI-311281	20-08-15	SUSP05	400.00	Baillargeon Maxim		Enlèvement 10 roues	02 32304 525
VOI-311282	20-08-15	PNEU10	1446.40	Gélinas Éric		Remplacer 2 pneus avant 10 roues	02 32304 525
VOI-311283	20-08-15	COTE05	689.85	Gélinas Éric		Poignées de porte pour les stations #2-4	02 41500 643
VOI-311284	20-08-15	WSPC05	5461.31	Gélinas Éric	236-2014	Honoraires plantation d'arbres phase 1-5 A Mont Cervin	23 05132 721
VOI-311285	20-08-15	ALLE05	459.90	Giroux Nancy		Ajustement pompe station 3	02 41500 521
VOI-311286	20-08-15	CENT08	57.49	Giroux Nancy		2 lames de scie à chaîne	02 32001 526
VOI-311287	20-08-15	ASPH50	1149.75	Gélinas Éric		Pavage nids de poules	02 32401 521
VOI-311288	20-08-15	SOLU15	172.46	Giroux Nancy		Gants nitrite garage (1 caisse)	02 32200 640
VOI-311289	20-08-15	DESR05	2878.23	Giroux Nancy	038-2014	Diesel	02 32300 631
VOI-311290	26-08-15	EDIT10	35.12	Gélinas Éric		Code civil 2015-2016	02 19000 494
VOI-311291	26-08-15	ENTR45	126472.50	Blackburn Mathieu	205-2015	pulvérisation, préparation, pavage ch. des Cascades	23 04115 721
VOI-311292	26-08-15	ENTR45	31043.25	Blackburn Mathieu	231-2015	Pulvérisation, préparation, pavage ch. de la Passerelle	23 04515 721
VOI-311293	26-08-15	ENTR45	5748.75	Blackburn Mathieu		préparation, pavage ponceau ch. des Ombres, mtée du Parc	02 32401 521
VOI-311294	27-08-15	CANA05	114.98	O'Brien Shawn		Accessoires de peinture	02 19300 640
VOI-311295	27-08-15	ENTR45	344.93	Fournier Alain		Dépot asphalte et achat de 0 3/4	02 32401 521
VOI-311296	27-08-15	SERV04	172.46	Blackburn Mathieu		Coupe d'arbre au 15 ch. de l'Érablière	02 32401 521
VOI-311297	27-08-15	SPAC05	119.57	Blackburn Mathieu		Panneaux chiens (excréments)	02 35501 649
VOI-311298	28-08-15	MAIS50	612.82	Giroux Nancy		Réparation freins amion # 14	02 32320 525
VOI-311299	28-08-15	LUME05	34.49	Giroux Nancy		lumières mairie	02 19300 640
VOI-311300	28-08-15	RICH15	86.23	Giroux Nancy		15 rouleaux de tourbe pour la mairie	02 19300 522
VOI-311301	28-08-15	CTMQ05	459.90	Gagné François		Alarme station 3	02 41500 521
VOI-311302	28-08-15	GROU18	71.14	Savoie Linda		Vignettes pour stationnement ch. Éperon	02 19000 670

Initiales du maire

3849

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-311303	28-08-15	CANA05	80.48	O'Brien Shawn		Primer à l'huile, papier sablé,mono	02 19300 522
VOI-311304	31-08-15	CANA05	689.85	Gélinas Éric		Bois et papier brique	02 19300 640